



COLLÈGE NOTRE-DAME DE LA PAIX ERPENT

UN CADRE CONVIVIAL POUR VOS ENFANTS

Encadrement de l'Accueil Temps Libre & Parascolaire

—
En collaboration avec la direction de l'école
& l'association des parents



ANNÉE 2023-2024

Chers Parents,

Cette année 2022-2023 se termine et nous préparons activement la rentrée **2023-2024**. Nous sommes heureux de travailler avec vous pour la **troisième année** consécutive et de vous proposer nos **différents services** repris ci-dessous.

L'ADSL Asbl et le **CFS Asbl, reconnues par l'ONE**, continueront de travailler main dans la main pour **accompagner vos enfants** en-dehors des heures de cours.

- Le **CFS** continuera sa **gestion administrative & financière** et restera en contact avec les parents via notre bureau, ouvert tous les jours de 09h à 18h.
- **L'ADSL** s'occupera de **l'organisation sur le terrain**, avec la présence de la coordinatrice, **Sylvie** : 0478 13 40 79, qui sera présente sur place pour vous **aider au quotidien**.



ÉCOLE MATERNELLE

Trois types d'activités sont organisées toute la semaine :

- **DES ACTIVITÉS LIBRES ANIMÉES**
- **DES ACTIVITÉS « CLUB »**
- **SURVEILLANCE DES TEMPS DE MIDI**

ÉCOLE PRIMAIRE

Quatre types d'activités sont organisées toute la semaine :

- **DES ACTIVITÉS LIBRES ANIMÉES**
- **UNE ÉTUDE SURVEILLÉE (SAUF LE MERCREDI)**
- **ÉCOLE DES DEVOIRS (SAUF LE MERCREDI)**
- **DES ACTIVITÉS « CLUB »**



ÉTUDES SURVEILLÉES & ACTIVITÉS LIBRES ANIMÉES

Début le 28 août 2023

Les **études surveillées** (uniquement pour les primaires) se déroulent de **15h45 à 16h45**. Tous les enfants sont réunis en plusieurs classes pour faire leurs devoirs, petits travaux ou, le cas échéant, réaliser une activité dans le calme. Chaque classe est surveillée par un encadrant (qui n'est pas professeur). L'élève travaille donc de manière autonome. Les parents peuvent venir chercher les enfants à l'heure qui leur convient.

Pour les **activités libres animées**, les enfants sont accueillis dans un cadre convivial sur base d'un **projet pédagogique** approuvé par l'**O.N.E.** mettant l'accent sur leur bien-être et leur épanouissement, en leur proposant des activités diverses et adaptées (facturation mensuelle via le badging). Ces activités libres se déroulent un maximum en extérieur. En cas de mauvais temps les élèves sont redirigés vers une **classe adaptée**. Les encadrants suivent régulièrement des formations auprès de l'**O.N.E.**

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI			
HORAIRE	PAR MINUTE	PAR HEURE	MODALITÉ DE PAIEMENT
15h30 - 15h45	Gratuit	Gratuit	
15h45 - 16h45	0,045€/min	2,7€/h	Facture/mois
16h45 - 18h00	0,03€/min	1,8€/h	Facture/mois
18h00 - 18h15 <i>(dépassement)</i>	5€/15 min	Forfait de 5€/15 min	Facture/mois
18h15 - 18h30 <i>(dépassement)</i>	10€/15 min	Forfait de 10€/15 min	Facture/mois

MERCREDI			
HORAIRE	PAR MINUTE	PAR HEURE	MODALITÉ DE PAIEMENT
11h30 - 12h00	Gratuit	Gratuit	
12h00 - 14h00 <i>(fin de garderie)</i>	0,045€/min	2,7€/h	Facture/mois
14h00 - 14h15 <i>(dépassement)</i>	Forfait de 5€/15 min	Forfait de 5€/15 min	Facture/mois
14h15 - 14h30 <i>(dépassement)</i>	Forfait de 10€/15 min	Forfait de 10€/15 min	Facture/mois

Chaque élève doit se munir de son **badge*** pour continuer à assurer les temps de **garderie à la minute**.

Ces garderies concernent les fins de journées pour l'école primaire et maternelle.

En cas de retard, merci de prévenir la coordinatrice sur place, Sylvie : 0478.13.40.79

Toutes les factures vous sont envoyées par mail chaque début de mois suivant.

Si vous ne recevez pas correctement nos envois, veuillez nous communiquer une adresse mail correcte pour votre bon suivi.

* Pour les familles séparées, vous pouvez demander 2 badges distincts et de couleurs différentes (1,5€/badge) pour faciliter le badging et la bonne facturation aux parents concernés : garderie@lecfs.be.

Remarque: Attention le badge est à garder d'année en année si vous ne voulez pas qu'il soit refacturé.

Activation du badge pour un nouvel élève : 1€. Badge perdu pour tous les élèves : 5€

ÉCOLE DES DEVOIRS

Début le 04 septembre 2023

De **15h45 à 16h45**, les enfants sont encadrés et accompagnés pour faire leurs devoirs ou réviser une autre matière. Cela permet à votre enfant de bien réaliser ses travaux en ayant des explications claires venant d'un professeur. La compréhension n'en sera que meilleure (abonnement annuel).

Les parents ne peuvent reprendre les enfants qu'à partir de 16h45 !

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
15h45 - 16h45 125€/an	15h45 - 16h45 125€/an	15h45 - 16h45 125€/an	15h45 - 16h45 125€/an

BON À SAVOIR

Bonne nouvelle !

L'école des devoirs commence une semaine plus tôt, dès le 4 septembre.
Ne tardez pas à vous y inscrire !!

Afin de garantir une qualité pédagogique et une bonne dynamique, nous vous demandons de vous inscrire à un **jour** et une **heure fixe**.

Nous avons instauré un **code couleur** afin de **guider** plus facilement l'élève.

Toutes les écoles des devoirs se déroulent à l'étage. Les parents peuvent venir rechercher les enfants à **16h50 au rez-de-chaussée**, à la porte d'entrée de la garderie.

Attention, ne tardez pas à vous inscrire car le nombre de classes d'écoles des devoirs est **limité** !

Comme vous le savez, du matériel scolaire sera désormais fourni gratuitement pour les élèves de la 1^{ère} maternelle à la 4^{ème} primaire. Ce matériel ne pourra pas quitter les classes et être utilisé en dehors des cours. Chaque élève qui participe aux études et garderies devra être muni du nécessaire (crayon, bic, ciseaux, etc).

SURVEILLANCE DU TEMPS DE MIDI (MATERNELLE)

Début le 28 août 2023

Les **temps de midi** sont encadrés par une équipe composée d'une **puéricultrice** et de **surveillant(e)s**. Après avoir mangé, les élèves jouent librement dans la cour sous surveillance. Les plus jeunes peuvent accéder à la **sieste**.

HORAIRE	FORFAIT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE	MODALITÉ DE PAIEMENT	INSCRIPTION
12h45 - 13h45	55€	Par virement en une seule fois	Pour toute l'année scolaire



Début des cours le 20 septembre 2023

Un choix d'activités (1h entière) proposées certains jours où votre enfant s'engage à l'année de septembre à fin mai (cotisation **annuelle**, par virement en une seule fois). **Il est possible de faire une séance d'essai gratuite. Les activités commencent le 20 septembre 2023 et se terminent le 23 mai 2023.**

Les cours suivent le calendrier scolaire. Vous pouvez consulter les dates des cours sur votre espace personnel **MyCFS** (Onglet Séances > Consulter mes séances). 27 cours sont assurés pendant l'année scolaire. Les dates restantes sont prévues pour d'éventuels cours de récupérations, séances d'essais, spectacles, tournois, congés pédagogiques, etc... A la rentrée scolaire, nous pourrions éventuellement proposer d'autres activités CLUB en fonction de nos possibilités.

Exceptionnellement, une activité peut être annulée en raison d'un nombre insuffisant de participants. Cette décision sera prise fin septembre.

MERCREDI	JEUDI
JIU-JITSU P1-P6 13H00 À 14H00 <i>175€/an</i>	ARTISTE P4-P6 15H50 À 16H50 <i>175€/an</i>



JIU-JITSU

Deviens un vrai samouraï et rejoins notre activité de Jiu-Jitsu !

D'origine japonaise, cet art martial regroupe différentes techniques de combat sans arme. Cette discipline, où l'autodiscipline et la patience règnent, permet d'acquérir souplesse, musculation, et d'augmenter la confiance en soi.



ARTISTE

Petite histoire de l'art où nous passons en revue les oeuvres majeures. Pour chaque période nous nous poserons 2 questions : pourquoi et comment.

L'enfant choisit alors le pourquoi et le comment pour illustrer et l'adapter à notre époque.

Vos **attestations** sont disponibles sur votre espace personnel **MyCFS** une fois le paiement de l'activité reçu (*Onglet Financier > Attestation*). Vous les utiliserez dans votre **déclaration fiscale** et auprès de votre **mutuelle**. Certains organismes remboursent jusqu'à **50€** par année !

VOTRE ESPACE PERSONNEL MYCFS

Le CFS vous propose un espace personnel **MyCFS** qui vous octroie de nombreux avantages au niveau de la gestion des activités de vos enfants :

- Soyez connectés avec nous ;
- Inscriptions rapides aux activités « club » et école de devoirs ;
- Retrouvez l'historique des inscriptions de vos enfants ;
- Avoir accès aux attestations mutuelles et fiscales ;
- Messages instantanés avec nos équipes administratives ;
- Avoir une vue sur l'état d'avancement des paiements des activités ;
- ...



DÉJÀ MEMBRE AU CFS : vous avez reçu un email reprenant vos identifiants de connexion. Vous pouvez, dès lors, les utiliser pour vous connecter via l'**application MyCFS** (ou via internet : **www.mycfs.be**) et **inscrire** vos enfants pour les activités « **Parascolaires (dans mon école)** ».

NOUVEAU AU CFS : vous recevrez vos **identifiants de connexion** dans les **emails de confirmation d'inscription**. Pour réaliser une inscription, vous pouvez surfer sur **www.lecfs.be** ou nous joindre soit par téléphone au **010/22.73.96**, soit par mail : **info@lecfs.be**.

REMARQUE :

Une **fiche santé** est disponible sur votre plateforme **MyCFS**. Afin de veiller au mieux à la sécurité des enfants, nous vous demandons de la remplir de manière complète au plus vite.

RESPONSABILITÉ :

- Les enfants sont sous la responsabilité des animateurs jusqu'à la reprise par les parents
- L'assurance est comprise dans le prix de l'inscription. En cas d'accident durant les temps d'accueil, les frais médicaux sont pris en charge. La compagnie intervient à la condition que les frais médicaux soient supérieurs à 25 € (décompte mutuelle déduit). Les dégâts occasionnés aux lunettes ne sont pas couverts.
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Nous vous souhaitons une belle rentrée 2023-2024 !

CONTACT :

010/22.73.96 • info@lecfs.be
WWW.LECFS.BE

